

CHAMA – Amicale des Etudiants Lusophones de Strasbourg
Université Marc Bloch
Loge courrier bâtiment IV rdc boîte aux lettres 54
22, rue René Descartes – 67084 Strasbourg
tél : 06 87 11 21 79 – <http://chama.u-strasbg.fr>
chama@umb.u-strasbg.fr



Strasbourg, le 1er juillet 2008

La saga du local de travail de l'association CHAMA

Tout a commencé en juin 2005, notre association naissait au sein de l'Université Marc Bloch. Chargé par les autres membres fondateurs de l'association CHAMA de trouver un lieu de travail au sein de l'Université, je me suis rendu au bureau de M. Goesel, Responsable du Service de Logistique Administrative. Il nous a expliqué que l'Université manquait cruellement de locaux et nous a conseillé de trouver un local par nos propres moyens. Déjà en contact depuis plusieurs mois avec d'autres associations étudiantes, telle que l'ALAS, l'Amicale des Lettres et des Arts de Strasbourg qui dispose d'un local de travail au Portique, ainsi qu'avec le Treffpunkt, l'Amicale d'Allemand, qui dispose d'un local de travail au 1er étage du bâtiment IV, j'ai découvert l'existence du local du CANA au sous-sol du bâtiment IV.

Or, cette découverte a été des plus troublante, puisque cette association bien que disposant d'un local de travail, m'était totalement inconnue. De plus, son ou ses dirigeants étaient injoignables (les documents de communication, qui auraient pu le cas échéant nous permettre de les contacter, étaient inexistantes) Rien n'indiquait comment les joindre, pas une seule affiche, pas même un quelconque indice sur le site de l'Université ou sur la porte de la salle 09 au sous-sol du bâtiment IV. Je me suis alors rendu à la loge d'accueil afin de pouvoir éventuellement obtenir le contact des personnes autorisées à entrer dans cette salle et pourquoi pas, la clé des lieux pour avoir un aperçu du local de travail. On nous a annoncé que la clé était manquante.

Intrigués, les membres de notre association ont alors pris contact avec le Directeur de l'UFR des Langues, Monsieur Wallis. Celui-ci, quelque peu embarrassé par la situation, nous a affirmé qu'il allait tenter de contacter le CANA afin de retrouver la clé. En septembre 2005, j'entrais à nouveau dans le bureau du Directeur de l'UFR des Langues et rencontrait la Présidente du CANA, qui avait été retrouvée et qui avait assuré la sécurité rapprochée de la clé du dit local durant les mois précédents. M. Wallis lui a fait comprendre que nous allions devoir mutualiser le local, c'est-à-dire le partager entre nos deux associations.

Ce partage a entraîné quelques difficultés les premiers mois. En effet:

- à notre arrivée, aucune prise électrique murale ne fonctionnait. CHAMA a entrepris les démarches nécessaires afin que l'électricité soit rétablie courant octobre 2005.
- l'espace du local était quasiment inutilisable, la première partie du local étant occupée par un canapé, des fauteuils, des chaises, une énorme table et l'autre partie servant de dépôt à des énormes toiles, des projecteurs et un bar. Il s'est avéré plus tard, que la Présidente du CANA souhaitait se débarrasser de ces toiles mais qu'elle en était empêchée par un dénommé M. Wright. Cet homme dirigeait le club de théâtre anglais, qui était affilié au CANA. Les membres de CHAMA se sont accommodés de la situation.
- l'atmosphère du local était constamment enfumé, la poignée de dirigeants du CANA n'hésitant pas à occuper les lieux par une présence passive mais bruyante jusqu'en décembre 2005, et ayant la fâcheuse tendance de fumer à l'intérieur du local de travail. Nos membres ont bien sûr plusieurs fois prié les membres du CANA de respecter la Loi Evin sur cette question. La Présidente du CANA a rétorqué, clôturant la conversation à chaque reprise, je cite "notre association a toujours été fumeuse". Point final. Les membres de CHAMA, bien que sensibles des poumons, se sont accommodés de la situation.

Heureusement, en décembre 2005, notre voisine de palier, Mme Sonia Joliot, Responsable de l'Hygiène et Sécurité, est entrée en contact avec l'association par l'intermédiaire d'une note déposée sous notre porte. J'ai rencontré personnellement Mme Joliot le lendemain. Elle m'a informé qu'elle ne pouvait pas tolérer la fumée des cigarettes, qui remontait jusqu'à son bureau. Après discussion, je l'ai assuré de tout faire pour changer les mauvaises habitudes des membres du CANA. J'ai le même jour invité la Présidente du CANA à rencontrer Mme Joliot. Ce qu'elle n'a jamais fait. Je l'ai aussi prié de cesser de fumer dans le local associatif et lui ai lu la loi Evin. Suite à cet échange, la présence du CANA au sein du local, s'est fait tout à coup plus discrète et ils ont déserté le local à partir de fin 2005.

Durant le même temps, notre association s'est peu à peu développée et a même demandé en octobre 2005 à disposer d'un ordinateur afin de pouvoir travailler dans de meilleures conditions. Après plusieurs mois d'attente, le CCASH (service informatique de l'UMB à l'époque) nous a mis à disposition un ordinateur. Après quelques temps, force a été de constater qu'une connexion à Internet était obligatoire pour continuer à travailler sur nos projets associatifs et étudiants. Nous avons fait la demande en mars 2006. Pour une obscure raison qui nous échappe encore, la demande a pris le temps de remonter jusqu'à la Présidence. Reçu en septembre 2006 par le Secrétaire Général, M. Baraton à l'époque, celui-ci a répondu verbalement à notre demande, je cite "votre site internet a tout à fait le droit d'être hébergé par l'Université". Je vous avoue que j'ai été fort surpris d'entendre le Secrétaire Général autoriser le site internet de CHAMA à être hébergé par l'Université Marc Bloch, sachant que ma demande concernait l'obtention d'une connexion à Internet, et que notre site Internet était déjà hébergé par l'Université depuis septembre 2005, date à laquelle nous l'avons lancé, notre association ayant fait les démarches nécessaires auprès du Service de Communication de l'UMB.

Suite à cette entrevue avec M. le Secrétaire Général, un câble Internet a

finalement été tiré et Internet installé fin septembre 2006.

Courant janvier 2006, j'ai contacté la Présidente du CANA, afin que nous réglions la situation des toiles qui occupaient le local et perturbait notre travail associatif. D'un commun accord, nous avons décidé de nous en débarrasser. Est alors entré en scène M. Wright. Celui-ci a tenu à les récupérer. Il nous a prié d'attendre qu'il trouve un autre endroit où les stocker. Fin mai, n'ayant toujours aucune nouvelle de M. Wright, nous avons donc décidé de débarrasser le local des toiles en les mettant dans le couloir. Quelques jours plus tard, averti, il nous a demandé un délai supplémentaire, que nous lui avons accordé avec la Présidente du CANA. Finalement, fin juin 2006, n'ayant toujours pas de nouvelles de sa part, nous avons à nouveau déplacé les toiles dans le couloir. Averti, deux jours plus tard, M. Wright a récupéré les toiles en question.

Fin juin 2006, afin de rendre pleinement utilisable l'espace du local de travail, les membres de CHAMA décidaient de réaménager totalement leur local.

Fin septembre 2006, j'invitais une connaissance étudiante en Licence d'anglais à un échange sur le devenir du CANA. L'étudiante en question avait retenu toute mon attention, celle-ci ayant déjà eu des implications associatives dans son lycée. Je l'ai invitée à reprendre en main l'association du CANA, qui avait été désertée suite à la prohibition de la cigarette. Néanmoins, je lui ai suggéré aussi de trouver un autre local de travail afin d'éviter des problèmes de partage de locaux.

En décembre 2006, le personnage de M. Wright est revenu à la charge. Pour une obscure raison, il croyait pouvoir utiliser le local selon son bon vouloir. C'est à ce moment là que j'ai pris la liberté d'informer M. le Directeur de l'UFR des Langues de la situation par un courrier décrivant l'histoire inconcevable de ce local. Nos relations ont depuis ce courrier été au plus bas.

L'étudiante en Licence d'anglais a finalement en janvier 2007 pris le poste de Présidente du CANA, et a signé avec la Présidente de CHAMA à l'époque, une charte du local, qui a calmé la situation durant un temps.

Courant mai et juin 2007, et cela s'est produit plusieurs fois, la clé du local s'est volatilisée durant plusieurs jours, et ce à chaque fois qu'elle était en possession des membres dirigeants du CANA, ce qui peut être vérifié en consultant le cahier des entrées du local à la loge d'accueil de l'UMB. Les membres de CHAMA, et ce malgré le fait que ces disparitions perturbaient les heures d'ouverture de l'association, ainsi que la réalisation de leurs projets associatifs ont calmement et poliment rappelé aux dirigeants du CANA que la clé ne devait pas sortir des locaux de l'Université et devait toujours être rapportée à la loge afin de garantir une utilisation mutuelle et respectueuse du local de travail par les deux associations.

Courant septembre et octobre 2007, la disparition de la clé s'est reproduite plusieurs fois. De plus, le "squatte" par les deux membres dirigeants du CANA s'est intensifié. Je parle ici de "squatte", car leur présence au sein du local tout comme leurs prédécesseurs entre janvier 2005 et septembre 2007, se limitait à s'asseoir, discuter en français, lire, consulter leurs e-mails personnels et boire le thé.

En tant qu'élu étudiant au CA et au CEVU de cette université à l'époque,

et en tant que Président de CHAMA, j'ai donc rédigé un rapport de quelques pages sur la situation inconcevable qui permettait à cette poignée d'étudiants d'occuper un espace de travail public à des fins personnelles et non associatives, rapport que j'ai remis à la Présidence, à Monsieur le Directeur de l'UFR des Langues, ainsi qu'à divers membres du CA et du CEVU en octobre 2007. Ce rapport dénonçait aussi le droit d'accès au local par une personne étrangère à l'UMB, M. Wright. A la même époque, M. Wright a perdu son accès au local, probablement sur une intervention de M. le Directeur de l'UFR des Langues. J'ai de plus été convoqué à une confrontation surprise avec les deux dirigeantes du CANA. J'ai bien peur que lors de cette confrontation M. Wallis était peu enclin à écouter mes arguments et avait déjà décidé de sa position concernant le devenir du CANA au sein de la salle 09. J'ai préféré quitté le bureau de M. Wallis où ma présence n'était que purement facultative.

Courant novembre 2007, la Présidente du CANA s'est présentée avec des amis et a installé une armoire "bibliothèque" dans le local, armoire qu'elle a remplie de livres traduits en anglais, et qui est constamment fermée à clé. Depuis cette date, et étant personnellement très engagé dans mon association et très souvent présent au sein du local de travail, je n'ai vu l'une ou l'autre des 2 membres dirigeantes du CANA que 2 fois au sein de ce local. A chaque fois, l'une ou l'autre n'est restée que quelques secondes, le temps d'ouvrir "la bibliothèque", d'y choisir un livre, et de la refermer.

Sauf erreur de ma part, un local de travail associatif mis à disposition par l'Université, n'a nullement vocation à accueillir une bibliothèque privée et personnelle. Nous avons d'ailleurs lors de l'installation de cette bibliothèque rappelé gentiment et calmement aux dirigeantes du CANA qu'il existe une bibliothèque des langues où l'on trouve des livres en anglais.

Encore aujourd'hui, je ne comprends pas la position de M. le Directeur de l'UFR des Langues. En effet, force est de constater, et vous pouvez le constater avec moi, qu'entre janvier 2005 et juin 2008, l'association du CANA n'a rien organisé, ni proposé aux étudiants. L'association du CANA est malheureusement, et je le regrette, une association décédée, ses deux membres dirigeantes n'utilisant le local qu'à des fins personnelles. L'existence du CANA se limite au jour d'aujourd'hui à un meuble qui contient divers dossiers d'un passé fort peu récent du CANA, ainsi qu'à la "bibliothèque".

Comme annoncé dans notre courrier en date du 18 juin 2008, nos membres ont déplacé deux meubles ainsi que leur contenu à l'extérieur du local de travail de notre association.

Il ne s'agit nullement d'une décision prise à la légère. Bien au contraire, le problème de "squattage" du local est un problème récurrent au sein de cette Université, et la décision a été prise en Conseil d'Administration de notre association de ne plus tolérer une telle situation, qui perturbe nos accès au local, mais perturbe aussi notre travail, et l'utilisation de notre espace de travail. Utilisant depuis plus de trois ans ce local public et universitaire, dans le cadre de nos activités associatives, étant actuellement l'association étudiante de langue la plus importante non pas uniquement de l'Université Marc Bloch, mais aussi la plus importante de Strasbourg, étant parfaitement intégrée au sein de l'Université Marc Bloch, étant une association fédérée à diverses fédérations régionales et nationales,

future membre observateur au sein de l'importante Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg à compter du mois de septembre prochain si tout va bien, ayant à notre actif plus de 200 adhésions étudiantes, disposant de près de 200 contacts presse et plus de 1000 contacts mails d'étudiants, je vous invite à définir avec le Président quelle est votre position vis à vis des associations étudiantes au sein de la future Université de Strasbourg.

Quoi qu'il en soit, nos multiples partenaires associatifs sont prêts à témoigner que durant ces 3 dernières années ils ont été dans l'incapacité d'entrer en contact avec une quelconque association du CANA.

Comble de cette histoire, aujourd'hui, lorsque nos membres se sont présentés à la loge d'accueil de l'UMB, pour récupérer comme chaque jour la clé du local afin d'y préparer nos projets 2008-2009, la personne en charge de l'accueil nous a annoncé que nous ne pouvions accéder au local.

Au vu de cette situation encore plus inconcevable que tout ce que l'association CHAMA et ses nombreux membres actifs ont déjà eu à subir durant ces 3 dernières années, nous avons décidé de vous rédiger ce témoignage.

Je suppose que si mes informations sont inexactes concernant le CANA, il vous sera très facile de mettre la main sur des rapports moraux et financiers de cette association, relatifs à une éventuelle vie associative au cours des 3 dernières années, ainsi que des affiches d'évènements, une liste de membres à jour, etc.

Est-ce que le CANA dans son fonctionnement fantomatique bénéficierait d'une protection divine au sein de cette Université? Si c'est le cas, CHAMA serait ravi de se convertir!

Les associations étudiantes étant le reflet d'un certain dynamisme de l'Université et du bon fonctionnement de celle-ci, j'ose croire que votre décision concernant cette situation paradoxale sera rapidement prise. En effet, notre association et ses membres actifs, n'aimeraient pas avoir à trainer ce problème encore une année supplémentaire.

Ce serait bien la première fois que les présents auraient tort et les éternels absents auraient raison.

Bien cordialement.

DE DEUS Serge
Président de CHAMA Pour CHAMA
Elu étudiant au Conseil de l'UFR LSHA